



Par  
**Ana FERNANDEZ**,  
coach et formatrice  
(energycoaching.fr).

# Et si je créais mon emploi avec l'aide de mon employeur ?

L'essaimage est plus que jamais une pratique d'actualité qui répond à la fois aux aspirations entrepreneuriales des salariés et aux enjeux multiples des entreprises en matière notamment de développement économique, de stratégie, de gestion des ressources humaines et de développement durable.

“La cellule  
essaimage  
aide le salarié  
à bâtir son  
business plan,  
à faire son  
étude de  
marché, à se  
poser les  
bonnes  
questions.”

L'essaimage est un phénomène observé chez les abeilles lorsqu'une partie d'entre-elles quitte la ruche avec une reine et forme une nouvelle colonie... L'étymologie de ce mot nous informe pleinement sur cette pratique, récurrente dans certaines entreprises : passer du salariat à l'entrepreneuriat.

L'essaimage en entreprise consiste ainsi à apporter son soutien et à accompagner un salarié dans la création, ou la reprise d'une entreprise. Il existe différentes formes de soutien : informations, formations, accompagnement méthodologique et technique, appuis logistiques, ou encore soutien financier au porteur du projet ou à l'entreprise nouvellement créée.

## POURQUOI CHOISIR D'ESSAIMER AU SEIN DE SON ENTREPRISE ?

Mais quel est l'intérêt pour une entreprise de voir son salarié s'envoler vers de nouveaux horizons ? À l'origine, l'essaimage a plutôt été créé pour proposer aux salariés une solution alternative au chômage et au licenciement (essaimage à chaud, pour gérer les réorganisations/ restructurations d'entreprises) mais le dis-



positif s'est pérennisé grâce à son succès et désormais est utilisé à 80 % de façon proactive (essaimage à froid).

Il s'agit donc d'une stratégie professionnelle qui ouvre des opportunités nouvelles pour l'entreprise qui essaime : par exemple la possibilité d'externaliser une activité, de constituer un réseau d'entreprises autour d'elle, ou encore de faire évoluer la culture de l'entreprise, en valorisant la prise d'initiative.

C'est donc une relation gagnant/gagnant qui s'inscrit dans une stratégie adaptée aux enjeux respectifs de l'entreprise source et

du salarié entrepreneur, en plus d'être créateur d'emplois et de richesse entrepreneuriale.

Chaque entreprise est libre de mettre en place les modalités de sa politique d'essaimage. Chez certaines, la cellule est pleinement intégrée à l'entreprise - souvent rattachée au service RH mais pas toujours, dans d'autres, elle est sous-traitée. Certaines octroient des aides financières à leurs salariés pour les aider à se lancer dans la création de leur entreprise (entre 3 000 et 25 000 euros selon l'entreprise et le dossier du salarié), d'autres accordent un droit de retour en cas d'échec, etc.

Les entreprises qui ont mis en place une démarche d'essaimage sont encore trop peu nombreuses. Les plus importantes sont rassemblées au sein de Dièse, l'Association pour le développement de l'initiative chez les salariés des entreprises. Cette association regroupe des entreprises dont l'objectif est de promouvoir les politiques d'essaimage dans le respect d'une charte déontologique (volontariat, confidentialité, accompagnement professionnel et individualisé, et suivi post-crédation).

#### EN QUOI CONSISTE L'ACCOMPAGNEMENT ?

La cellule essaimage aide le salarié à bâtir son business plan, à faire son étude de marché, à se poser les bonnes questions. Au-delà de cet accompagnement méthodologique et technique, elle lui apporte également un réseau et parfois un soutien financier.

En général, il faut compter entre 9 et 12 mois pour valider son dossier entre la première rencontre et la création d'entreprise. Cela est plus rapide lorsqu'il s'agit d'une reprise d'entreprise. Ensuite, pendant 3 ans, le créateur d'entreprise est suivi par la cellule d'essaimage qui fait un point régulièrement avec lui et vérifie que les prévisions sont réalisées.

Chaque année, au sein des entreprises de Dièse, 1 000 salariés se lancent dans la création d'entreprise (sachant que 3 000 viennent frapper à la porte de la cellule essaimage mais un sur trois seulement va créer son entreprise, soit parce que le salarié va se rendre compte que son projet n'est pas assez solide, soit parce qu'il prend peur, etc.).

#### BILAN ET PERSPECTIVES

Au bout de 3 ans, le taux de pérennité des entreprises créées est de

80 % (contre 67 % en général) et 3 emplois en moyenne ont été créés par chacune de ces entreprises. L'âge moyen de l'essaimé est de 41 ans, on retrouve 75 % d'hommes et 25 % de femmes. Cadres, ouvriers et techniciens sont tout autant concernés.

**“Il s'agit d'une stratégie professionnelle qui ouvre des opportunités nouvelles pour l'entreprise qui essaime.”**

Les salariés suivent une envie, une passion, davantage qu'un secteur porteur. En revanche, à 80 % il s'agit de réelles reconversions qui n'ont rien à voir avec le métier d'origine du créateur. La réussite des entreprises créées prouve que l'essaimage est un vrai plus dans l'accompagnement à la création. Pour preuve, l'Agence pour la création d'entreprises est partenaire de Dièse, et vient même d'éditer un Guide de l'Essaimage.

L'essaimage est une pratique d'accompagnement entrepreneurial. Mais si l'on se place du point de vue de l'entreprise établie, l'essaimage est aussi une pratique de développement ; cela, dans une double perspective.

À un niveau individuel, il est une pratique de développement personnel en favorisant la prise d'initiative chez les salariés, mais aussi une pratique de reclassement du personnel.

À un niveau organisationnel, l'essaimage peut être, d'une part, une modalité d'innovation ou de croissance pour explorer des nouveaux segments proches de son cœur de métier. D'autre part, il peut être un moyen d'externaliser pour mieux exploiter des activités déjà existantes. Dans cette optique, l'essaimage devient une modalité de développement organisationnel dans la mesure où il facilite l'insertion et le démarrage de l'entité nouvelle dans son environnement et il permet aussi à l'entité établie de développer des partenariats.

#### SE FAIRE ACCOMPAGNER POUR CONFORTEZ SA CRÉDIBILITÉ

Passer du statut salarié au statut entrepreneur n'est toutefois pas simple. Vous faire accompagner par un coach peut réellement constituer un complément aux autres méthodes basées sur des conseils d'experts dans le domaine juridique, administratif ou comptable par exemple. Le coaching d'entrepreneur et de dirigeant est centré sur la personne et ses objectifs : le but étant de trouver le chemin qui lui convient le mieux pour les atteindre, en tenant compte de la réalité et des paramètres extérieurs : en tant que personne (retrouver sa place d'actif, gagner en confiance, réaliser ses projets, vaincre des résistances...); en tant que dirigeant (amplifier votre charisme, développer votre entreprise, développer sa clientèle...); en tant que manager (mener le changement, améliorer sa communication). Le coaching permet également de sortir de l'isolement auquel sont parfois confrontés les entrepreneurs. ■